

Projet social 2026 – 2030

Renouvellement de l'agrément centre social par la CAF de l'Ain

Des espaces pour se rencontrer, partager et agir ensemble



Pole Pyramide

120 rue des écoles - St Denis les Bourg - 04 74 22 42 65 - contact@polepyramide.fr

<http://www.polepyramide.fr/>

PROJET SOCIAL 2026-2030

PROJET SOCIAL 2026-2030	1
Fiche d'identité Pole Pyramide : association et centre social	3
Un centre social à Saint Denis les Bourg	3
Un centre social associatif, acteur en partenariat	3
Des valeurs au cœur de l'action.	4
Une démarche : diagnostic de territoire et dialogue avec partenaires et habitants	5
Méthodologie d'élaboration du projet	5
Évaluation du projet social 2022-2025	6
Evaluation par axes « thématiques à renforcer » :	6
Parentalité / familles : un développement de cette action	6
Jeunes adultes : un élan à confirmer.....	6
Enfance : l'émergence d'un besoin de transversalité sur la parentalité.....	6
Accès aux droits : un approfondissement d'une dynamique existante	6
Evaluation des « manières de travailler »	7
Développement du pouvoir d'agir : au cœur de notre action	7
Aller-vers : des expériences réussies.....	7
Se questionner et innover : une difficulté à dépasser l'existant.....	7
Le numérique comme point d'appui : une action renforcée	7
Quelques chiffres pour illustrer ces évolutions.....	7
Ce que nous retenons pour le nouveau projet social	8
Analyse de territoire : mixités et besoins nouveaux	8
Développement de la commune au sein d'une unité urbaine.....	8
La population : un développement démographique	8
Une plus grande mixité sociale.....	8
Le territoire : accolé et dépendant de Bourg en Bresse,.....	9
Une forte dynamique associative.....	9
Composition de la population : vieillissement, plus de familles et plus de mixités	9
Petite enfance : entre baisse de la natalité et hausse la population	9
Jeunesse : une incertitude sur l'avenir.....	9

Des familles présentes et diversifiées	10
Un vieillissement de la population	10
Handicap : l'enjeu de l'inclusion.....	10
Enjeux identifiés par ce diagnostic de territoire	10
Ce que nous retenons pour le nouveau projet social	10
Questionnaires aux usagers et aux bénévoles : un regard sur l'activité de l'association	11
Questionnaire aux usagers du Centre de loisirs.....	11
Questionnaires bénévoles : un engagement reconnu et à toujours reconnaître davantage	11
Aller-vers à la rencontre des habitants	12
Projet social en lien avec des partenaires	14
Axes 2026-2030	15
Favoriser le vivre ensemble, en encourageant les rencontres, la convivialité et la mixité.....	16
Développer la solidarité et l'inclusion, en luttant contre l'isolement et les inégalités.....	18
Soutenir la parentalité et la coéducation, en accompagnant les familles face aux nouveaux enjeux éducatifs et sociaux ;	20
Promouvoir l'engagement citoyen, notamment des jeunes, en favorisant l'initiative et la participation à la vie locale.....	22
Déclinaison de ces axes sur les projets famille et jeunesse	24
Projet famille : séréniser la parentalité.....	24
Jeunesse : booster l'engagement citoyen	26
Conduite stratégique du projet social	29
Des chantiers transversaux prioritaires.....	29
L'animation de la mise en œuvre du projet social	29
Les espaces de pilotage et de coordination	29
La gouvernance associative	29
Partenariats et pilotage financier	30
Pilotage financier.....	30
Budgets de 2026 à 2030	31
L'équipe salariée.....	33
Organigramme à date.....	33
Priorités d'accompagnement et de changement.....	34

Fiche d'identité Pole Pyramide : association et centre social

Un centre social à Saint Denis les Bourg

Commune limitrophe de Bourg en Bresse, la commune de Saint Denis les Bourg a été particulièrement impactée par le développement urbain à proximité de Bourg en Bresse. D'un village rural semblable à de nombreux autres du territoire bressan, la commune est devenue une composante de l'unité urbaine de Bourg en Bresse. L'impact sur la vie sociale est considérable et la commune a souhaité se doter d'un outil d'animation de la vie sociale, en complément d'une vie associative riche.

C'est ainsi qu'en 2010 est née le centre social associatif hébergé au sein d'un nouveau bâtiment : le Pôle Social et Culturel. Le choix du format associatif n'est pas anodin pour la commune et traduit la volonté d'un portage du projet « centre social » par les habitants eux-mêmes.

En 2017, le Pôle Social Culturel fusionne avec l'association Pyramide, porteuse des activités centre de loisirs, restaurant scolaire et animation jeunesse. Le centre social est renommé « Pole Pyramide » et porte des activités pour tous les âges, des enfants aux seniors.

Un centre social associatif, acteur en partenariat

Quelques éléments clefs sur le centre social :

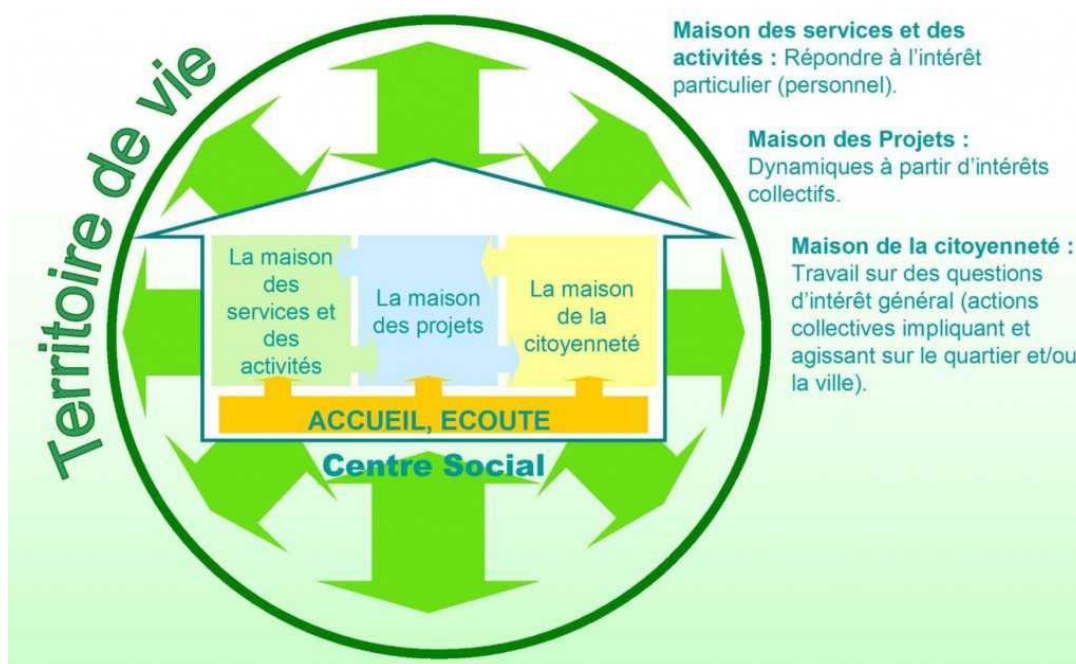
- Mode de portage associatif :
 - un bureau composé de 6 bénévoles,
 - un conseil d'administration de 27 personnes : adhérents individuels, adhérents associatifs, partenaires (éducation nationale et CCAS) et de 3 représentants de la commune
 - 80 bénévoles d'activités et de projets (variable selon les années).
 - Plus de 500 familles et 30 associations adhérentes (variable selon les années).
- Une équipe salariée importante : 24 salariés permanents et des salariés recrutés pour l'été et les vacances au centre de loisirs
- Un lieu d'animation globale au cœur du centre bourg, identifié par les habitants
- Un centre social dans un réseau de partenaires :
 - La commune qui héberge le centre social, un partenaire décisif du projet social. Premier financeur de l'association (370.000 euros annuels jusqu'ici en plus de la mise à disposition des locaux)
 - La CAF qui agréé l'association centre social et soutient l'action du centre social via 10 dispositifs différents. Elle est le deuxième financeur de l'association.
 - Le conseil départemental : lien étroit avec les travailleurs sociaux du secteur, accueil de permanences et financements sur deux actions.
 - Un centre social très ancré dans un réseau d'acteurs locaux :
 - sur la commune : crèche, Marpa, associations locales, médiathèque...
 - sur l'unité urbaine : dynamique partenariale sur l'accès aux droits et de plus en plus dans le cadre des réflexions de l'agglomération sur la Convention Territoriale Globale
- Plus de 900.000 euros de budget (variable selon les années)
- Un centre social fédéré au sein du réseau des centres sociaux

Des valeurs au cœur de l'action.

L'association se reconnaît dans les valeurs du réseau des centres sociaux : dignité, démocratie et solidarité. A notre niveau, nous les formulons en défis à notre action :

- Le respect de la dignité des personnes invite à créer des espaces d'échange entre elles ;
- Ces échanges viennent alimenter chacun et participe à la vie sociale locale ;
- Cette participation porte une ambition citoyenne en promouvant la solidarité, la démocratie, et l'égal accès aux droits.

Au sein du réseau des centres sociaux, on a coutume de présentation du projet d'un centre social comme le croisement entre trois missions différentes. Pole Pyramide se reconnaît parfaitement dans cette approche.



Une démarche : diagnostic de territoire et dialogue avec partenaires et habitants

Méthodologie d'élaboration du projet

1. Travail d'évaluation du projet social 2022-2025
 - Travail en équipe salariée : réunions de l'équipe Développement Social Local et de l'équipe Centre de Loisirs
 - Echanges en instances associatives bureau et en CA
 - Comité de suivi avec la mairie, le conseil départemental et la CAF

Ce travail a permis d'identifier des zones d'amélioration souhaitées, des défis nouveaux pour notre action, des points forts à notre pratique. Sur cette base, à l'été 2024, le bureau a validé des hypothèses pour le nouveau projet social. L'année 2024 a permis d'explorer ces hypothèses à un diagnostic de territoire et à la parole des bénévoles, usagers et habitants.

2. Diagnostic de territoire et récolte de paroles des habitants
 - Groupe diagnostic de territoire composé de bénévoles et du directeur : travail sur la base de plusieurs documents, dont l'analyse des besoins sociaux.
 - Echange avec les élus de la commune lors de plusieurs rencontres (décembre 2024 et juin 2025) : partage de vue sur les enjeux du territoire et le rôle envisagé pour le centre social
 - Aller vers – l'équipe salariée s'est mobilisé sur plus de 20 évènements du territoire (organisés par le Pole ou d'autres acteurs). A chaque fois, nous avons consulté les personnes sur leur perception du territoire et sur ce qu'elles attendaient de Pole Pyramide.
 - Questionnaire auprès des bénévoles animé par l'animatrice adulte. Sur la base d'un questionnaire établi, ce temps permettait d'approfondir avec chacun leur vision du Pole et de ses enjeux.
 - Dialogue avec les usagers du centre de loisirs : rencontres en novembre sur trois créneaux identifiés, questionnaires en ligne aux usagers du centre de loisirs (70 réponses) et café-discussion entre parents et membres du bureau sur 3 rendez-vous au cours du printemps 2025.

Toute cette matière a été travaillé à différents espaces par différents biais : réunions d'équipe, comité de suivi, instances associatives, mairie... Elle a permis d'identifier 4 axes pour le prochain projet social.

3. Validation des 4 axes pour le projet social en trois temps
 - Comité de suivi de juin avec la CAF, la mairie et le conseil départemental
 - Conseil d'administration de juin
 - La mairie en juin et la CAF en juillet

Ces axes identifiés, la déclinaison opérationnelle s'est formalisée par l'équipe de coordination salariée en lien étroit une équipe issue du bureau. La rédaction de ce document a été réalisée par la coordinatrice Développement Social Local et le directeur.

Évaluation du projet social 2022-2025

Le projet 2022-2025 de l'association fixait des objectifs orientés selon deux approches :

- Des thématiques à renforcer qui nous semblaient prioritaires au regard de notre vision du territoire
- Ce que nous avons appelé des manières de travailler. Il s'agissait alors d'évoquer des éléments de méthodes

Notre bilan s'appuie sur les données d'activité, les retours des usagers et des bénévoles, ainsi que l'analyse des données partagée en équipe salariée et en Conseil d'Administration.

Évaluation par axes « thématiques à renforcer » :

Parentalité / familles : un développement de cette action

L'objectif 2022-2025 était de mettre en œuvre un projet famille avec plusieurs dispositifs d'appui à la parentalité. Durant ces quatre années, de nombreuses actions ont été développées. La politique de Ressources Humaines, au service du projet social, a permis de libérer du temps salarié pour ce secteur. Les demandes évoluent constamment en lien avec les transformations du territoire. L'évaluation montre que l'objectif a été atteint et même dépassé. Il convient donc de poursuivre et d'intensifier la démarche, en adaptant les actions aux besoins des familles et en restant à l'écoute du territoire.

Jeunes adultes : un élan à confirmer

L'objectif 2022-2025 était de faire reconnaître le Centre Social comme un espace de rencontre, d'engagement et de développement de projets. Cet objectif est largement atteint avec un développement important de bénéficiaires et d'actions portés par les jeunes eux-mêmes.

La mobilisation reste fragile et doit être entretenue pour garantir une dynamique durable. Le public jeune est particulièrement volatile (études post-bac, recherche d'emploi, mobilité résidentielle...) Les équipes doivent sans cesse recréer de nouveaux liens et adapter leurs propositions. Les besoins varient selon les générations et même au sein d'une même tranche d'âge, ce qui nécessite une approche souple et évolutive.

Enfance : l'émergence d'un besoin de transversalité sur la parentalité

L'objectif 2022-2025 était de proposer des activités aux enfants en dehors du centre de loisirs, en complémentarité avec les propositions associatives existantes. L'évaluation montre qu'un ajustement est nécessaire. Le besoin n'est plus de proposer des activités extérieures au centre de loisirs, mais plutôt de renforcer la transversalité entre le secteur enfance et le secteur famille, afin de mieux accompagner les familles au quotidien.

Accès aux droits : un approfondissement d'une dynamique existante

L'objectif 2022-2025 était de renforcer l'action du Centre Social dans ce domaine auprès des bénéficiaires les plus exclus. Cet objectif est atteint. Le Centre Social est aujourd'hui encore plus reconnu par les habitants et les partenaires comme un acteur impliqué dans la lutte contre le non-recours aux droits, à travers des permanences, des actions de médiation numérique et un accompagnement adapté aux différents profils pour l'autonomie des publics.

Evaluation des « manières de travailler »

Développement du pouvoir d'agir : au cœur de notre action

Ces principes constituent la base du travail en Centre Social. Le Pôle Pyramide veille à l'application de ces principes à travers la formation des équipes et leur posture au quotidien. Chaque projet ou activité découle d'un besoin ou d'une initiative des habitants, et non des envies ou compétences des salariés. Cette démarche s'appuie sur des pratiques d'aller-vers.

Les 4 années écoulées ont permis de renforcer cette posture et note sur de nombreux projets une place plus importante des habitants dans la mise en œuvre des actions et surtout dans leur conception. C'est sans doute sur ce deuxième aspect que l'avancée est la plus significative.

Aller-vers : des expériences réussies

La politique RH au service du projet a permis de dégager du temps pour renforcer les actions d'aller-vers. La formation et la posture des salariés ont favorisé le développement de démarches de présence hors les murs, afin de toucher des publics éloignés du Centre Social et d'adapter l'offre aux besoins identifiés sur le territoire. Cette approche a également permis d'être à l'écoute de toutes les tranches d'âges, y compris des habitants des quartiers situés en dehors de la zone d'influence directe du Centre Social.

Nous attendions sans doute un développement plus important de notre présence dans les quartiers. Des actions ont été réalisées et ont montré tout leur intérêt. Mais, rattrapés par des principes de réalités, nous avons peiné à dégager le temps nécessaire pour ce type de démarches à la hauteur de ce que nous envisagions dans le cadre du projet social.

Se questionner et innover : une difficulté à dépasser l'existant

Se questionner et rester attentif à ce qui se passe ailleurs a fait partie des pratiques des équipes. La culture de l'expérimentation et de l'évaluation a été encouragée, mais elle reste à consolider afin de mieux capitaliser les expériences et diffuser les apprentissages au sein de l'équipe et des instances. Cette stratégie d'innovation sociale permet à l'association de rester un acteur dynamique et réactif, tout en veillant à répondre aux besoins réels des habitants. Le projet social est conçu par, pour, avec et au service des habitants.

Le numérique comme point d'appui : une action renforcée

Le numérique constitue une dimension transversale. Il soutient l'accès aux droits, favorise la participation des habitants et ouvre de nouvelles possibilités éducatives et culturelles. Cette pratique s'est développée grâce à la mise à disposition par la commune d'un conseiller numérique.

Quelques chiffres pour illustrer ces évolutions

- Gouvernance renforcée :
 - +15% d'habitants élus au CA
 - De 60% à 75% d'assiduité moyenne au CA sur l'ensemble
 - Un bureau renouvelé de manière permanente à plus de 6 membres
- Développement du pouvoir d'agir :
 - + 20% d'heures de bénévolat sur les projets
 - * 2 de projets portés et conçus par des comités de pilotage incluant des habitants
 - * 2 de nombre de jeunes touchés par le secteur jeunes

Ce que nous retenons pour le nouveau projet social

- Des développements importants sur notre projet famille et l'activité jeunesse
- Une avancée sur les postures de travail : d'un bénévolat d'activité à une multiplicité de formes d'engagements impliqués dans la conception des actions
- L'apparition d'un enjeu majeur : la parentalité à la nécessaire transversalité face à ce défi
- Une lucidité sur nos capacités à porter des enjeux nouveaux en plus des services proposés (enfance notamment)

Analyse de territoire : mixités et besoins nouveaux

Développement de la commune au sein d'une unité urbaine

La population : un développement démographique

Située dans l'unité urbaine de Bourg-en-Bresse, la commune de Saint-Denis doit son attractivité entre autres à son positionnement géographique : limitrophe de la ville centre, elle permet l'accès facile aux services, notamment administratifs, culturels et de santé, tout en faisant bénéficier à sa population d'un environnement rural. Ce qui explique que sa population (6.063 habitants en 2021) est en hausse régulière : en moyenne, 1% d'augmentation annuelle depuis l'an 2000 et on prévoit 1.000 habitants de plus d'ici 2030-2035. Cette évolution est essentiellement la conséquence d'un solde migratoire positif.

Sa population est relativement âgée : les plus de 60 ans représentent pratiquement un tiers du nombre d'habitants. Quant au plus de 75 ans, ils représentent 11% des habitants. L'évolution du vieillissement de la population au sein de la commune est un phénomène qui s'est avéré rapide au cours de ces dix dernières années : +27% entre 2009 et 2019.

Les 15-29 ans ne représentent que 13% de la population, bien moins qu'au niveau de l'unité urbaine ou que le niveau national. Il faut probablement y voir, entre autres, la conséquence d'une migration de ces jeunes vers de pôles universitaires et de formation supérieure situés généralement dans les grands centres urbains, ainsi que la difficulté d'accès aux logements sur la commune.

Une plus grande mixité sociale

Cependant, avec l'arrivée de nouveaux habitants, jeunes pour la plupart, liée à l'implantation de nouveaux lotissements, notamment sociaux, on constate un rajeunissement progressif. Ainsi, 47% des nouveaux arrivants en 2019 avaient entre 25 et 54 ans. On constate l'augmentation des effectifs scolaires mais aussi un besoin accru d'accompagnement pour les élèves en difficulté.

Au niveau des catégories socio-professionnelles, près de 35% de retraités parmi la population. On constate aussi une hausse du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures. Cette évolution semble surtout due à un début de généralisation de l'usage du télétravail au sein de cette catégorie et à sa mobilité. L'accès à la propriété favorise aussi l'installation de ces foyers aux revenus le permettant.

Saint Denis se caractérise également par la présence d'une population plutôt aisée et de nombreux indicateurs viennent le confirmer.

Quant au rajeunissement de la population, il impacte principalement les catégories socio-professionnelles des employés et des ouvriers. Ce qui explique que la mixité sociale est plus marquée chez les jeunes notamment scolarisés.

Cependant, on compte aussi une présence importante de travailleurs pauvres : ils sont 37% des ménages fiscaux à bénéficier de la prime d'activité octroyée dans le cadre de l'impôt sur les revenus. De plus, on constate une détérioration des revenus chez certaines familles : en 2009, ils

étaient 55 foyers CAF à vivre grâce aux prestations sociales (dont 33 foyers à hauteur de 100%) ; en 2019, ils sont 119 foyers CAF dont 56 foyers uniquement grâce aux prestations sociales.

Le territoire : accolé et dépendant de Bourg en Bresse,

La commune est constituée de 4 grands secteurs délimités par deux routes départementales traversantes : du Nord au Sud par la rocade, d'Est en Ouest par l'avenue de Trévoux. Cela ne facilite ni la communication entre ces derniers, ni la cohérence entre eux. D'autant que la ville centre, Bourg-en-Bresse, exerce un pouvoir attractif important tant en matière d'emplois et de scolarité que sur le plan culturel, économique et social. Trois de ces secteurs sont constitués de quartiers résidentiels. C'est au sein de ces derniers que se sont principalement implantés les nouveaux lotissements.

Le quatrième secteur, le « Village », historiquement le cœur de SD, accueille la majorité des infrastructures administratives, sociales, scolaires, culturelles et sportives.

Au sein même de la commune, les commerces et services de proximité sont assez peu développés : par exemple, on ne compte que 1,7 boulangerie pour 10.000 habitants (6,1 à Péronnas), ou encore que 3,4 magasins d'alimentation (4,6 à Péronnas).

Une forte dynamique associative

De toute évidence, SD bénéficie d'un tissu associatif dynamique. Ainsi, le site « NET1901 » comptabilise-t-il au 1^{er} janvier 2025, 279 associations sur la commune (40.104 dans l'Ain), soit 3,2 associations par 100 habitants (2,6 au niveau national). Cependant, on compte un peu plus de 60 associations « visibles » sur le territoire de la commune. Autre fait remarquable, la commune peut s'appuyer sur une part importante (24,1% des habitants contre 21,6% au niveau national) de licenciés sportifs.

Composition de la population : vieillissement, plus de familles et plus de mixités

Petite enfance : entre baisse de la natalité et hausse la population

La part de la population de moins de 3 ans dans la commune est inférieure à celles des autres entités constituant l'unité urbaine avec même une légère baisse depuis 2009 (2,9% en 2019 contre 3,1%). Pour autant, la commune est dotée d'un nombre de place d'accueil « petite enfance » supérieur aux autres territoires, permettant d'assurer une bonne couverture de ces besoins d'accueil. Les modes de garde sont diversifiés : crèche, assistants maternels, etc...

Ces dernières années, la commune est aussi confrontée à la baisse de la natalité (réalité nationale) et à une recomposition du paysage des assistants maternels.

Un chiffre est significatif : 80% des familles avec enfants de moins de 3 ans (contre seulement 47% au sein de l'Unité urbains) ont besoin d'un mode de garde : soit parce que ce sont des familles monoparentales, soit parce que les deux parents travaillent.

Jeunesse : une incertitude sur l'avenir

Saint Denis enregistre une augmentation importante (+30%) des enfants appartenant à la tranche d'âge 3-5 ans mais une baisse importante en dessous. Comme vu précédemment, la population des 18-29 ans est moins présente mais on note une hausse (+10% entre 2009 et 2019) de la part des 25-29 ans. Enfin, malgré l'effort de la commune pour les logements locatifs, l'accès à un logement pour les jeunes foyers reste problématique : peu de locatifs et accès à la propriété onéreux.

Une part plus importante (85%) de jeunes de 15-24 ans de Saint Denis vivent chez leurs parents (ceux de Péronnas ne représentant que 73%).

Des familles présentes et diversifiées

67% d'habitants vivant en couple. Le taux de célibataires étant plus faible que sur l'ensemble de l'Unité urbaine. On note aussi une hausse importante (+57% entre 2009 et 2019) de familles monoparentales (12% des familles de Saint Denis).

Un vieillissement de la population

Avec le vieillissement de la population, on remarque aussi un accroissement préoccupant du nombre de personnes âgées isolées : +58% entre 2009 et 2019 des personnes de 80 ans et plus.

Handicap : l'enjeu de l'inclusion

Avec probablement l'amélioration des repérages des publics en difficulté et notamment des personnes handicapées, on constate une présence plus importante de personnes handicapées sur le territoire de la commune. Ainsi, alors que la commune comptait, en 2012, 54 personnes bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et aucun enfant ayant droit à l'Allocation Éducation Enfance Handicapé (AEEH), ces chiffres municipaux sont devenus respectivement 74 (7,7% des bénéficiaires d'allocations de la CAF – 8,3% au niveau national) et 28 (2,3 bénéficiaires pour 100 enfants de moins de 20 ans) en 2020.

Enjeux identifiés par ce diagnostic de territoire

- Nécessité d'une anticipation de l'arrivée des nouveaux habitants en termes d'infrastructures et de services. Pour ce qui concerne le Pole Pyramide : centre de loisirs, accompagnement social et solidarités...
- Adaptation des réponses à l'évolution des besoins notamment en termes d'accompagnement renforcé pour les familles en difficulté, les plus défavorisées notamment en termes de garantie de leur accès aux droits.
- Adaptation des infrastructures et services aux besoins des différentes tranches d'âge mais également à ceux des différents quartiers.
- Face au vieillissement de la population, accompagnement du maintien à domicile et lutte contre d'isolement.
- Dynamisation de la vie locale et associative avec un besoin de renforcer le bénévolat.

Ce que nous retenons pour le nouveau projet social

- Deux enjeux majeurs : la parentalité et le centre social comme un espace de rencontres
- Le centre social et les enjeux territoriaux de l'unité urbaine : un besoin de connexion permanente avec les élus

Questionnaires aux usagers et aux bénévoles : un regard sur l'activité de l'association

Questionnaire aux usagers du Centre de loisirs

Profil des répondants

- Nombre total de réponses : 68 réponses
- Profil des familles :
 - 75% de Saint Denis les Bourg
 - Age des enfants :
 - 61.8% des activités pour les moins de 6 ans
 - 55.9% + de 6 ans
 - Motifs principaux de fréquentation :
 - 51% Mercredi
 - 69% vacances
 - 72% restaurant scolaire
 - 57 % Matin ou soir

Synthèse des résultats

- Une satisfaction générale des familles sur la qualité de service
 - A plus de 90% de satisfaction : l'accueil, les règles de fonctionnement
 - A plus de 80% de satisfaction : la programmation des activités, le restaurant scolaire, le périscolaire, les mercredis
- Un service à améliorer : 60% de satisfaction sur les vacances d'été

Les améliorations attendues (par ordre d'occurrences dans les questionnaires)

1. Le contenu pédagogique (sorties, activités créatives) et la posture professionnelle des animateurs
2. L'adaptation du service aux besoins de familles : horaires, possibilité d'inscription à la demi-journée, souplesse dans les délais d'inscriptions,
3. L'approvisionnement et l'équilibre des repas

Ce que nous retenons pour le nouveau projet social

- Le questionnaire révèle une bonne satisfaction globale au centre de loisirs
- Les principaux axes d'amélioration concernent les vacances scolaires, le contenu pédagogique et la posture professionnelle des animateurs.

Questionnaires bénévoles : un engagement reconnu et à toujours reconnaître davantage

Le questionnaire mené auprès des habitants a permis de mieux comprendre leurs attentes, leurs perceptions et leurs idées concernant le Pôle Pyramide. Il a été réalisé par une animatrice des bénévoles, parfois par des réponses écrites et le plus souvent par un entretien oral.

La participation a été riche et diversifiée, témoignant de l'intérêt porté à la vie du Pôle et de la vitalité du territoire. La majorité des répondants résident à Saint-Denis-lès-Bourg, mais plusieurs viennent également de communes voisines comme Péronnas.

Les participants représentent surtout des adultes et seniors, avec une présence notable des 60 ans et plus, signe d'un ancrage fort dans la vie locale. La proportion de femmes est légèrement supérieure, mais les hommes restent bien représentés.

Le bouche-à-oreille reste le principal canal de découverte du Pôle, preuve de la confiance et de la proximité entretenues avec les habitants. Certains mentionnent aussi les flyers, affiches et le journal local, confirmant l'importance de la communication de proximité.

Une large majorité déclare participer à la vie de l'association, principalement à travers les activités proposées ou le bénévolat. L'évaluation générale du Pôle est très positive : les répondants soulignent la qualité de l'accueil, la disponibilité de l'équipe et la diversité des activités.

Les points forts les plus cités sont l'esprit convivial, la communication bienveillante et les liens intergénérationnels. Les habitants apprécient le dynamisme du Pôle et son rôle dans le vivre-ensemble.

Les axes d'amélioration évoqués concernent principalement la période des vacances scolaires, jugée trop calme, et le renforcement de la communication des événements. Certains aimeraient aussi voir émerger de nouvelles activités : sorties familiales, cours de musique, ou encore ateliers de français.

Les thématiques jugées prioritaires sont claires : vivre-ensemble, activités intergénérationnelles et lutte contre les exclusions sociales. Une part importante des répondants se dit prête à s'impliquer davantage, notamment autour de projets liant jeunes et seniors, ou dans le domaine culturel.

Les suggestions pour renforcer la participation des habitants portent sur une meilleure communication, notamment via boîtes aux lettres, réseaux sociaux et événements conviviaux.

Enfin, de nombreux témoignages expriment une reconnaissance sincère envers l'équipe du Pôle, saluant son accueil, son écoute et son énergie positive. Cette enquête confirme que le Pôle Pyramide est perçu comme un acteur essentiel du lien social et un lieu fédérateur au cœur du territoire.

Aller-vers à la rencontre des habitants

Dans le cadre du renouvellement du projet social, les équipes se sont mobilisées pour croiser le diagnostic de territoire à la parole d'habitants au travers des actions d'aller-vers et en allant à la rencontre des publics. Ces démarches ont été organisées à différents moments et dans divers espaces du territoire, afin de toucher une grande diversité de personnes (enfants, jeunes, adultes, familles et seniors).

Ces temps de présence dans l'espace public, lors d'événements ou d'animations de proximité, ont permis de favoriser une expression libre et spontanée des habitants. L'équipe s'est inscrite dans une posture d'écoute large et bienveillante, sans orienter ni influencer la parole recueillie, afin de laisser émerger des besoins et préoccupations exprimés directement par les habitants eux-mêmes. L'objectif était de mieux identifier leurs attentes, leurs besoins et leurs préoccupations. Ces retours constituent une matière précieuse pour penser un projet social en prise directe avec les réalités du territoire. Ce processus représente une première étape vers l'élaboration d'un projet partagé, porté par l'ensemble des professionnels et intégré dans la stratégie globale de l'association.

Les données recueillies ont été regroupées par type de public :

Bénévoles :

- Besoin de reconnaissance du bénévolat
- Rendre visible l'engagement des bénévoles
- Intégrer les nouveaux bénévoles à la dynamique collective

Adultes/séniors :

- Besoin de mixité sociale et générationnelle au sein de la vie sociale du village
- Intégration des nouveaux habitants
- Isolement de personnes sur la commune

Parents :

- Prévention sur les usages des écrans et des réseaux sociaux
- Harcèlement scolaire : prévention et détection
- Sécurité des personnes dans l'espace public
- Besoin de soutien de personnes à besoins spécifiques : prise en charge du handicap, accès aux droits et aux soins ;
- Besoin d'espace pour le répit parental et protection des injonctions sociétales sur la parentalité
- Nouveaux enjeux de parentalité : incompréhension des évolutions et différenciations des pratiques.
- Accompagnement à l'éducation des enfants
- Formation et professionnalisation des équipes œuvrant auprès des enfants

Enfants :

- Gestion des conflits
- Activités intergénérationnelles

Jeunes :

- Image de soi
- Espace de citoyenneté et de projets

Associations :

- Evènements inter associatifs
- Evènements inter générationnels
- Soutien à la vie associative

Ce diagnostic par l'aller-vers vient compléter les autres approches méthodologiques mises en œuvre ; l'analyse documentaire, les questionnaires auprès des parents usagers du centre de loisirs, des bénévoles et des adhérents. L'ensemble constitue une vision croisée et partagée des réalités sociales du territoire.

Projet social en lien avec des partenaires

Le centre social est inscrit dans un réseau institutionnel, en partenariat avec des politiques publiques selon différentes modalités : opérateur répondant à une commande publique, partenaire dans le cadre d'un appel à projet et d'un dispositif, contributeur aux réflexions et à ces politiques.

Le projet social s'envisage au regard de celles-ci : dans leur exécution ou dans une dynamique de partenariat et de coopération. A ce titre, la commune, la CAF (Convention Territoriale Globale) et le département (par ses compétences sociales) portent des politiques qui sont à considérer.

- La coopération avec la commune est forte et régulière. Le Pole Pyramide bénéficie d'un appui fort de la collectivité notamment au niveau des différentes politiques publiques locales :
 - Enfance et jeunesse : la commune s'est doté d'un Projet Educatif Local auquel nous avons fortement contribué. Il constitue un cadre à notre action pour ce public.
 - Politique locale de développement culturel et d'animation locale. Nous sommes des interlocuteurs réguliers des élus et agissons dans le cadre de ces orientations
 - Politique d'accompagnement social et relation avec le CCAS
- Conseil départemental : politique sociale portée par le CDS et dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté au nouveau départemental
- CAF :
 - Prestations de service structurante : animation globale, Animation Collective Familles, Jeunesse, centre de loisirs
 - Dispositifs CNAF et/ou fonds locaux

Axes 2026-2030

Le diagnostic mené auprès des habitants, des bénévoles, des partenaires et des adhérents a permis d'identifier les principaux enjeux sociaux du territoire. En croisant les résultats de l'analyse documentaire, des questionnaires et des démarches d'aller-vers, quatre axes prioritaires se dégagent pour les quatre années à venir.

Ces axes répondent aux besoins exprimés et traduisent la volonté de l'association de renforcer son rôle de structure de l'éducation populaire, de lieu d'accueil inconditionnel et d'accompagnement du développement du pouvoir d'agir des habitants :

- Favoriser le vivre ensemble, en encourageant les rencontres, la convivialité et la mixité ;
- Développer la solidarité et l'inclusion, en luttant contre l'isolement et les inégalités ;
- Soutenir la parentalité et la coéducation, en accompagnant les familles face aux nouveaux enjeux éducatifs et sociaux ;
- Promouvoir l'engagement citoyen, notamment des jeunes, en favorisant l'initiative et la participation à la vie locale.

Ces quatre orientations structurent le projet social 2026-2030 et guideront la mise en œuvre des actions, dans une logique de proximité et de co-construction.

Favoriser le vivre ensemble, en encourageant les rencontres, la convivialité et la mixité

Le diagnostic mené sur le territoire a mis en évidence un besoin fort de rencontres, de mixité et de lien social. Les habitants expriment à la fois un désir de convivialité et une préoccupation autour de l'isolement, en particulier chez les seniors et les familles de nouveaux arrivants. Les associations locales partagent ce constat et soulignent la nécessité d'organiser des temps collectifs inter-associatifs et intergénérationnels.

Dans un contexte où la population se diversifie et où les mobilités résidentielles sont importantes, il est essentiel de renforcer les opportunités de se rencontrer, de mieux se connaître et de construire des projets communs. Le Pôle Pyramide est aujourd'hui un espace de rencontre entre des personnes d'origines diverses, mais cette dimension est à renforcer. Il s'agit d'aller au-delà de la simple cohabitation des publics pour permettre la rencontre, l'échange et la construction de projets communs.

Perspective 2026-2030 :

L'axe « Vivre ensemble » se situe au cœur du projet social. Il vise à faire du Centre Social un espace ressource et fédérateur, capable de créer du lien, de renforcer la cohésion sociale et de répondre au besoin d'appartenance exprimé par les habitants. En favorisant les mixités, en luttant contre l'isolement et en créant des espaces du commun, le Pôle contribue à construire un territoire plus solidaire, ouvert et accueillant, fidèle aux valeurs de la République et à l'esprit « par, pour et avec les habitants ».

Objectifs opérationnels :

- Développer des espaces et des temps favorisant les rencontres et la convivialité.
- Promouvoir la mixité intergénérationnelle, sociale et territoriale, en rapprochant les habitants des différents quartiers et en facilitant l'intégration des nouveaux habitants.
- Lutter contre l'isolement par des actions de proximité et de solidarité.
- Créer des espaces du commun où les habitants peuvent construire ensemble des projets partagés.
- Valoriser les initiatives locales et les partenariats associatifs autour de la dynamique collective.
- Promouvoir les valeurs de la République comme socle de la vie en commun et cadre des actions collectives.

Orientation prioritaire

La priorité des équipes sera de questionner chacune des pratiques pour évaluer ce qu'elles génèrent en termes de mélanges de population et de cohésion sociale. Il s'agira également de promouvoir des logiques de cycle, permettant aux habitants de prendre le temps de la rencontre et de l'échange.

Les actions s'appuieront sur plusieurs principes transversaux :

- Accueil inconditionnel : développer l'aller-vers, l'écoute large et l'orientation des habitants.
- Favoriser les mixités et les rencontres : intergénérationnel, mixité sociale, rapprochement entre les habitants des divers quartiers, inclusion des nouveaux habitants...
- Créer des espaces du commun et reconstruire des bases collectives à travers des projets partagés (Winterfest, Carnaval, Summer, forum...)
- Trouver la juste place du Pôle dans l'animation de la vie locale. Un facilitateur, un accompagnateur, mais aussi garant des valeurs de solidarité et de laïcité.

Actions envisagées :

- Organisation régulière de temps festifs et culturels ouverts à tous (soirées jeux, repas partagés, carnaval...).
- Développement d'animations intergénérationnelles (ateliers cuisine, jeux, projets artistiques et culturels, sorties collectives...).
- L'accueil des nouveaux habitants de la commune (rencontre conviviale, présentation des services et associations).
- Le café habitant comme espace de rencontres, d'échanges et de construction de projets collectifs.
- L'accueil : premier espace d'écoute et d'orientation des publics
- Développement de projets participatifs dans l'espace public ;
- Coopération avec les associations locales pour mutualiser les événements et renforcer la visibilité des initiatives.

Critères d'évaluation :

- Diversité des publics : âges, milieux socio-culturels, genres, opinions, ancienneté sur le village
- La création d'espaces qui permettent l'échange et la confrontation : 10 actions par an qui mêlent des publics notoirement différents.
- Le respect de la laïcité, de l'accueil inconditionnel sans discrimination : 0% de personne exclue.
- L'inclusion des personnes isolées et de nouveaux habitants à la vie sociale de village : 10 bénévoles (isolés ou nouveaux résidents de la commune) par an mobilisés

Développer la solidarité et l'inclusion, en luttant contre l'isolement et les inégalités

Le diagnostic de territoire a mis en lumière plusieurs fragilités sociales qui traversent aujourd'hui la commune et appellent une mobilisation du Centre Social. On observe tout d'abord une paupérisation croissante, qui se traduit par des besoins d'accompagnement social, d'accès aux droits et d'accès aux soins, notamment pour les familles les plus précaires. Parallèlement, le vieillissement de la population engendre de nouveaux besoins en matière de prévention, d'accompagnement de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement.

Ces deux réalités du territoire s'accompagnent de difficultés d'inclusion numérique, ainsi que d'un repli social pour certains publics qui peinent à trouver leur place dans la vie collective locale.

Le diagnostic a également mis en évidence la nécessité de créer davantage d'espaces de mixité et de rencontres, afin de favoriser la cohésion sociale et l'intégration des nouveaux habitants. Il révèle également un besoin de soutien des parents dans l'inclusion des enfants porteurs de handicap au sein du centre de loisirs. Ces constats rappellent que le Centre Social doit rester un acteur de proximité, garant d'un accueil inconditionnel, d'un accompagnement personnalisé et d'une solidarité active, pour permettre à chacun de trouver sa place et de participer pleinement à la vie sociale locale.

Perspective 2026-2030

L'axe « Solidarité / Inclusion » confirme la vocation du Centre Social à être un acteur de proximité reconnu dans la lutte contre les inégalités. En renforçant l'accès aux droits, en développant l'inclusion numérique, en soutenant les associations et en luttant contre l'isolement, le Pôle contribuera à un territoire plus juste, plus solidaire et plus inclusif. La solidarité, qu'elle soit institutionnelle ou citoyenne, doit devenir un levier de cohésion sociale.

Objectifs opérationnels :

- Lutter contre toutes les formes d'isolement.
- Renforcer l'accès aux droits et lutter contre le non-recours.
- Développer des actions de prévention seniors, afin d'anticiper la perte d'autonomie.
- Favoriser l'inclusion des enfants porteurs de handicap
- Développer l'inclusion numérique pour tous les publics.
- Encourager la solidarité entre habitants et soutenir les initiatives collectives d'entraide.
- Accompagner et valoriser la vie associative locale.

Orientation prioritaire :

Les équipes continueront à développer une posture d'accueil inconditionnel, centrée sur l'écoute large, l'aller-vers et l'orientation. Les actions viseront à réduire les inégalités d'accès aux ressources et à créer des passerelles entre les habitants, les associations et les institutions. La solidarité sera envisagée non seulement comme un appui aux plus fragiles, mais aussi comme un levier d'inclusion et de participation citoyenne.

Pistes d'actions envisagées :

- Poursuite et maintien des permanences sociales et écrivains publics pour permettre l'accès aux droits des publics.
- Mettre en place un réseau d'appels aux personnes de 80 ans sur la commune : veille permanent sur les besoins sociaux et prévention sur les situations d'isolement
- Poursuivre l'engagement dans la dynamique Territoire Zéro Non Recours sur l'unité urbaine
- Développer les partenariats pour faciliter l'accès aux droits

- Développement de la médiation numérique et des ateliers collectifs pour l'autonomie dans les démarches.
- Développement des visites à domicile pour les seniors isolés.
- Développement d'animations conviviales régulières comme point d'appui aux projets.
- Renforcement du transport solidaire pour faciliter la mobilité.
- Valorisation et accompagnement des initiatives citoyennes (groupes d'entraide, voisins relais).
- Renforcement de l'Espace Public Numérique comme lieu ressource pour tous les âges.
- Organisation d'événements inter-associatifs pour favoriser la coopération.
- Valorisation de l'engagement bénévole et accompagnement à l'intégration de nouveaux bénévoles.

Critères d'évaluation :

- Amélioration des conditions d'accueil et d'inclusion des enfants porteurs de handicap aux activités du centre social
- Diagnostic des situations d'isolement subi : 250 appels aux anciens de la commune
- Nombre de bénéficiaires aux espaces numériques : +15% de fréquentation
- Capacité à répondre aux besoins d'accompagnement pour l'accès aux droits : 0% de personne sans réponse et sans orientation

Soutenir la parentalité et la coéducation, en accompagnant les familles face aux nouveaux enjeux éducatifs et sociaux ;

Le diagnostic de territoire a mis en évidence des besoins croissants d'accompagnement des parents, en lien avec les nouvelles injonctions sociétales, la transformation rapide des modèles familiaux et les difficultés éducatives rencontrées au quotidien (gestion des écrans, harcèlement scolaire, santé mentale, conciliation vie familiale et professionnelle, handicap...).

Dans ce contexte, le Centre Social a un rôle essentiel à jouer pour soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives et favoriser une meilleure coéducation entre parents, école et acteurs éducatifs du territoire. Le centre de loisirs constitue à ce titre un acteur éducatif complémentaire des parents et de l'école, et doit être pensé comme un espace ressource qui contribue au développement global de l'enfant tout en respectant la place de chacun dans le parcours éducatif.

L'accompagnement des parents passe notamment par le développement d'espaces de dialogue et de mise en confiance, tels que les cafés des parents, qui permettent de faire connaissance, de repérer les besoins, de prévenir les difficultés et de construire collectivement des actions de soutien à la parentalité adaptées à la réalité locale.

Il s'agit également d'adapter les services aux évolutions du territoire, et de renforcer la capacité de l'équipe à accompagner les familles tout en maintenant un cadre clair et structurant sur la place de chacun (parents, professionnels, enfants).

Perspective 2026-2030

L'axe Parentalité / Coéducation vise à faire du Centre Social un espace ressource, soutenant et sécurisant pour les familles, où les parents peuvent trouver écoute, conseils et appui dans leur rôle éducatif. En reconnaissant le centre de loisirs comme un acteur éducatif complémentaire des parents et de l'école, en développant les cafés des parents comme lieux de dialogue et de repérage, en adaptant les services aux besoins des familles et en renforçant la professionnalisation des équipes. Le Pôle contribuera à une meilleure cohérence éducative et à une parentalité plus apaisée.

Objectifs opérationnels

- Reconnaître le centre de loisirs comme un acteur éducatif complémentaire des parents et de l'école.
- Renforcer l'appui à la parentalité en développant des espaces d'échanges et de soutien entre parents.
- Créer des lieux de repérage et d'expression des besoins parentaux.
- Adapter l'offre de services à l'évolution du territoire et aux besoins émergents des familles.
- Séréniser les parents face aux injonctions sociétales, en leur redonnant confiance dans leurs compétences éducatives.
- Développer le dialogue régulier avec les parents tout en maintenant un cadre éducatif clair sur les rôles de chacun au cdl, au périscolaire et au restaurant scolaire.
- Poursuivre la professionnalisation de l'équipe pour garantir ce cadre et soutenir efficacement les familles.

Orientations prioritaires

- L'équipe adoptera une posture d'écoute bienveillante, de co-construction et de clarification des rôles.
- Les actions parentalité s'inscriront dans une dynamique de partenariat avec l'école et de transversalité entre les services du Pôle.

- Le Centre Social veillera à concilier ouverture aux familles et protection de l'espace éducatif de l'enfant, en posant un cadre partagé, compréhensible et sécurisé pour tous.

Pistes d'actions envisagées

- Développement des cafés des parents comme action centrale d'accueil, d'écoute, de repérage des besoins et d'émergence de projets.
- Ateliers de soutien et de sérénisation parentale (gestion du stress, équilibre vie familiale / professionnelle, parentalité positive...).
- Rencontres parents / professionnels du centre de loisirs et famille/administrateurs pour partager les projets éducatifs et renforcer la cohérence éducative.
- Actions de sensibilisation et d'information sur les thématiques repérées dans le diagnostic (écrans, harcèlement scolaire, handicap, santé mentale...).
- Ouverture de projets centre de loisirs aux parents
- Formations et temps d'analyse de pratiques pour les équipes afin de renforcer leur posture professionnelle et leur capacité à poser le cadre éducatif.
- Développement de partenariats avec l'école et les acteurs éducatifs pour renforcer la continuité éducative.

Critères d'évaluation :

- Mise en œuvre du projet éducatif sur l'ensemble des plages du centre des loisirs
- Transversalité sur les questions de parentalité : des rencontres mensuelles pour faire le point et promouvoir la transversalité et le suivi des réponses
- Amélioration de la relation avec les parents au sein du centre de loisirs : de 80% d'utilisateurs satisfaits à 90%
- Appui aux familles sur la parentalité : une action par mois.
- Nombre de parents bénéficiaires des actions de parentalité : +15% sur les 5 ans.

Promouvoir l'engagement citoyen, notamment des jeunes, en favorisant l'initiative et la participation à la vie locale.

Le diagnostic a mis en évidence une forte mobilité et volatilité du public jeune (départs pour les études, entrées dans la vie professionnelle, périodes d'instabilité et de transition...). Cette réalité rend leur mobilisation plus difficile et plus fragile dans la durée. Dans le même temps, les jeunes expriment un besoin d'appartenance, de lien social, de reconnaissance et de participation active à la vie locale. Ils souhaitent être considérés comme des acteurs à part entière du territoire, capables de proposer, d'expérimenter et de mener des projets.

Le Centre Social doit ainsi renforcer son rôle de lieu ressource et d'appui aux initiatives des jeunes, favorisant leur implication progressive dans la vie citoyenne. L'enjeu est de leur offrir des espaces sécurisants, valorisants et ouverts, où ils peuvent expérimenter, s'engager, se tromper et recommencer, tout en étant accompagnés et soutenus par des adultes de confiance. Cet engagement citoyen des jeunes doit également s'articuler avec les autres dynamiques locales (vie associative, actions intergénérationnelles...) afin de renforcer les liens entre générations et entre territoires.

Perspective 2026-2030

L'axe Engagement citoyen vise à faire du Centre Social un lieu d'émergence, d'initiative et d'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes. En accompagnant leurs projets, en valorisant leurs engagements, en favorisant les liens intergénérationnels et en leur offrant un cadre sécurisant pour expérimenter. Cet engagement citoyen nourrira plus largement la dynamique de participation habitante au sein du projet social, en cohérence avec les valeurs du Centre Social.

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'engagement et la participation à la vie du Centre Social et de leur territoire.
- Développer l'accompagnement à l'initiative et à la prise de responsabilité.
- Renforcer le sentiment d'appartenance et de valorisation des jeunes dans leur environnement local.
- Créer des passerelles entre les projets de jeunesse et les autres actions du Centre Social, dans une logique de transversalité.
- Encourager la mixité intergénérationnelle et sociale dans les actions impliquant les jeunes.
- Former les équipes à l'accompagnement de projets portés par les jeunes.

Orientations prioritaires

- Aller-vers pour entrer en contact et créer le lien de confiance avec des jeunes éloignés du Centre Social.
- Accompagnement bienveillant et structurant, qui laisse place à l'expérimentation tout en posant un cadre sécurisant et clair.
- Reconnaissance et valorisation des initiatives, pour renforcer l'estime de soi et le sentiment de légitimité à agir.
- La priorité des équipes sera d'entretenir en permanence la dynamique de lien, en tenant compte du caractère mobile et changeant du public jeune, et de recréer sans cesse de nouvelles connexions et de nouveaux groupes.

Pistes d'actions envisagées

- Création d'un espace jeunes ouvert et modulable, co-construit avec les jeunes eux-mêmes.
- Mise en place de projets collectifs initiés par les jeunes.

- Organisation de temps de rencontre et d'expression.
- Accompagnement individualisé de projets personnels (mobilité, insertion, formation, séjours, stages...).
- Actions intergénérationnelles et citoyennes (chantiers jeunes, événements partagés avec les seniors et les familles).
- Mise en place d'un parcours de valorisation de l'engagement (attestations, valorisation sur le CV, lien avec les partenaires).

Critères d'évaluation :

- Vitalité démocratique de l'association : 100% des postes au CA occupés
- Nombre de jeunes engagés et nombre de projets portés par et pour les jeunes : plus de 100 jeunes mobilisés à l'année et 70% des projets conçus avec les jeunes.
- Espaces de discussions citoyennes apaisées au sein des activités de l'association

Déclinaison de ces axes sur les projets famille et jeunesse

Projet famille : séréniser la parentalité

Le projet famille s'inscrit pleinement dans le projet social 2026/2030 dont il constitue l'une des déclinaisons opérationnelles.

Il repose sur les valeurs d'accueil inconditionnel, d'écoute, de co-construction et de pouvoir d'agir, et vise à accompagner les familles du territoire dans leurs parcours de vie, à soutenir la parentalité, à favoriser la mixité et la participation, et à renforcer le lien entre les acteurs éducatifs.

Ce projet s'appuie sur le diagnostic territorial et sur les éléments tirés des Cafés des parents, des actions d'aller-vers et des observations quotidiennes des équipes. Ces démarches ont mis en évidence une paupérisation et un isolement accrus de certaines familles, notamment monoparentales, des difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale, un besoin de soutien et de reconnaissance du rôle parental, des questionnements autour du passage à l'adolescence, ainsi qu'un besoin fort de lien, de partage et de confiance.

C'est dans ce contexte, et en cohérence avec le Projet Éducatif Local 2022/2027, que s'inscrit ce projet famille, construit par, pour et avec les habitants. Le projet famille 2026-2030 s'inscrit dans une logique de proximité, d'écoute et d'adaptation continue.

Il vise à accompagner les familles dans toute leur diversité, à renforcer les solidarités locales et à promouvoir une parentalité apaisée et confiante.

Ancré dans les réalités du territoire et dans une démarche de coéducation et de développement du pouvoir d'agir, il fait du Centre Social un lieu ressource vivant, ouvert et innovant, au service des familles, par, pour et avec elles.

Axes	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Vivre Ensemble	Renforcer le vivre ensemble et la convivialité entre les familles	Favoriser la rencontre entre les familles de composition et de milieux différents	Développer des actions d'aller-vers pour recueillir la parole des familles et repérer les besoins Organiser des temps culturels et intergénérationnels
		Créer des espaces d'échanges	Organiser des cafés des parents Organiser des ateliers parents-enfants Organiser des événements collectifs autour de la citoyenneté
Solidarité/ Inclusion	Accompagner les familles et renforcer la solidarité	Repérer et soutenir les familles isolées	Intervenir sur l'accueil des nouveaux habitants pour aller à la rencontre des nouvelles familles Accompagner les familles d'enfants porteurs de handicap Mettre en place des actions de prévention de l'isolement parental
		Développer la mise en réseau territorial autour des questions de parentalité	Participation aux actions du PEL Développer les partenariats avec les acteurs locaux (écoles, crèche)
Parentalité é/coéducation	Soutenir la parentalité et la coéducation dans un cadre sécurisant et partagé	Créer des espaces d'écoute, d'échange et de formation pour les parents	Animer les cafés des parents comme un espace central pour recueillir la parole, repérer les besoins et construire des actions adaptées Organiser des temps d'échange et d'information collectifs (conférence, ateliers)
		Clarifier la place de chacun dans la coéducation	Organiser des rencontres régulières entre parents, professionnels du centre de loisirs et école Former les équipes afin de renforcer la posture éducative basée sur le Développement du pouvoir d'agir
		Accompagner les parents dans la gestion des injonctions sociétales et du stress parental	Mise en place d'ateliers de sérénisation parentale (bienveillance éducative, charge mentale, confiance en soi) Mise en place d'action de répit parental
Engagement citoyen	Favoriser la participation et l'engagement des familles dans la vie du Centre Social	Encourager la participation active des parents dans les projets collectifs	Impliquer les familles dans la co-construction et le suivi du projet famille Accompagner les familles dans la mise en place d'action collective en favorisant l'autonomie et l'autodétermination
		Valoriser les compétences et l'engagement des familles	Organiser des temps de valorisation (expositions, témoignages) Créer un parcours d'engagement bénévole adapté aux parents
		Favoriser le développement du pouvoir d'agir	Mise en place d'espaces d'expérimentation pour encourager la participation citoyenne Mise en place d'évaluations participatives pour ajuster les actions et renforcer la dynamique Veiller à la transversalité des projets familles, jeunesse et accueil et renforcer l'ancrage local

Jeunesse : booster l'engagement citoyen

axes	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions-piste de travail
citoyenneté	Permettre aux jeunes de cultiver les comportements citoyens	Développer le bénévolat	Bourse aux permis Chantier jeunes
		Développer l'autonomie des jeunes	Accompagnement de projets (méthodologie) Participation à l'élaboration des programmes Organisation et participation au Réseau jeune départemental Chantier jeunes
		Favoriser les liens intergénérationnels	Bénévolat sur nos événements culturels (mixité des publics) Participation au CME/CMJ
		Sensibiliser les jeunes à la vie en collectif	Chantier jeunes Séjours Réseau jeunes départemental
		Développer l'esprit critique, l'ouverture au monde	Programme d'activités variées (culturelles, sportives, artistiques) Partenariat locaux (mission locale jeunes, collège)
		Favoriser un espace d'accompagnement aux projets menés par et pour les jeunes	Des temps spécifiques plusieurs fois par trimestre pour accueillir la parole des jeunes Formation de l'animatrice sur la méthodologie de projet Accompagner les jeunes dans l'éveil des juniors associations Création d'espace où les jeunes peuvent être au cœur des projets (intégration de jeunes au CA, au copil des événements etc)
Vivre ensemble	Favoriser un accueil inconditionnel	Favoriser les liens intergénérationnels	Participation des jeunes au CMJ Participation bénévole au festival SUMMER Participation des jeunes boursiers aux permis sur des actions du type : café habitants
		Permettre des espaces de rencontre entre les jeunes	Programme d'activités Participation de l'animatrice à des activités sur le temps méridien pour favoriser le lien avec les futurs 6ème L'after ados : Permanences libres sans inscription et gratuite les mercredis et les vendredis
		Favoriser la mixité des	Adaptation d'un programme d'activités en fonction des

		publics	besoins des jeunes Proposer des permanences libres sans inscriptions et gratuites Adaptation des prix en fonction des QF
		Accompagner les jeunes dans leur développement éducatif et pédagogique	Création d'une passerelle entre les CM2 et les collégiens Développer des tutorats d'élèves collégiens pour les futurs collégiens pour une entrée au collège plus sereine. Intégration de certains jeunes au copil du réseau jeunes départemental
		Favoriser l'inclusion	Formation sur le handicap Réflexion des programmes d'activités en cas d'accueil d'un jeune en situation de handicap Travail en cours sur l'inclusion
Parentalité	Participer à l'épanouissement des jeunes et des parents sur le territoire	Accompagner les parents d'adolescents et des jeunes pré-adolescents dans sa globalité	Favoriser les actions transversales au secteur familles Développer des zones d'écoutes actives des parents (café école, évènements etc..) Mettre en place des actions en lien avec la parentalité et l'adolescence. Impliquer les parents dans la vie associative de la structure Impliquer les parents dans le cadre des projets jeunes (bénévolat, réunion de rencontre, jury blanc pour les jury projet jeunes de l'Ain)
		Accompagner les jeunes et les parents dans les préventions des risques et du décrochage scolaire	Ressources partenariales : conseillé numérique pour parler des préventions/danger du numérique Participation au Promeneur du Net 01 de l'animatrice jeunesse Mise en place d'action de prévention santé sexuelle chez les jeunes avec le camion mobile du centre de la santé sexuelle de Bourg-en-Bresse Lien avec le collège – convention décrocheur scolaire – participation au dispositif décrocheur du collège Permanence de la mission locale dans les locaux du pôle et actions à développer sur l'insertion des jeunes Mise en place de l'aide au devoir-brevet
Solidarité	Accompagner les jeunes dans des démarches solidaires	Favoriser les initiatives jeunes permettant de lutter contre toutes les formes d'inégalités ou de violence	Participation au Réseau jeunes départemental Favoriser les espaces de rencontres mixtes en proposant des activités adaptées. Développer des outils permettant de libérer la parole

			des jeunes.
		Lutter contre la stigmatisation des populations jeunes	Accompagner les jeunes sur leur éveil de la société et sur la place qu'ils peuvent prendre (junior association, méthodologie de projet) Participation au CME-CMJ
	Encourager à agir auprès et avec les autres	Promouvoir une égalité de d'accompagnement entre les jeunes et les autres résidents du territoire.	développer le sens du collectif avec le respect pour soi et les autres en laissant la place aux jeunes d'être acteur de son espace de vie sur le territoire Respecter son environnement et son lieu de vie en laissant les jeunes développer leur autonomie au centre social Participer à des temps de bénévolat intergénérationnel Accueil de jeunes services civiques sur le thème de la solidarité sénior Création de partenaire local en lien avec la solidarité
	Eveiller la sensibilité à l'environnement	Promouvoir et favoriser des projets en lien avec l'environnement	Eveiller au monde qui les entoure Développer l'amour de la nature Développer des projets solidaires sur l'environnement

Conduite stratégique du projet social

Les quatre axes définis : Vivre ensemble, Solidarité / Inclusion, Parentalité / Coéducation et Engagement citoyen traduisent la volonté du Centre Social de répondre de manière globale, cohérente et innovante aux besoins repérés sur le territoire.

Ils s'appuient sur les valeurs fondatrices du projet social ; l'accueil inconditionnel, la mixité, la participation et la solidarité, et visent à faire du Pôle un espace ressource, fédérateur et ouvert à tous les habitants. Ces axes forment un cadre stratégique partagé qui guidera l'action des équipes pour les quatre années à venir. Ils permettront d'articuler les projets entre eux, de favoriser la transversalité et de renforcer l'ancrage du Centre Social dans son environnement local. Leur mise en œuvre reposera sur une gouvernance active, une organisation claire et un pilotage rigoureux, afin de garantir la cohérence des actions, leur évaluation régulière et leur adaptation continue aux évolutions du territoire.

Des chantiers transversaux prioritaires

- Discriminations : porter une réflexion interne pour identifier les leviers de lutte contre les discriminations
- L'organisation et la place de chacun : porter un chantier qui permette d'identifier la place de chacun au sein de l'organisation
 - Travail associé salariés – bénévoles et gouvernance
 - Organisation salariée et espaces de concertation
 - Place des usagers dans l'organisation des services
- Des finances adaptées au projet social dans un contexte financier incertain

L'animation de la mise en œuvre du projet social

Les espaces de pilotage et de coordination

- Des espaces de pilotage :
 - Animation des instances (AG, CA et bureau) en travaillant notamment sur le système de délégations et la gouvernance.
 - Renforcement du travail associé salariés - bénévoles
- Des espaces de coordination
 - Poursuivre les relations avec la mairie et le conseiller territoire de la CAF
 - Comité de suivi : CAF – mairie – conseil départemental – fédération des centres sociaux
 - Une contractualisation dans le cadre d'un pacte de coopération

La gouvernance associative

- Constats :
 - Hausse de la participation aux CA et aux bureaux et variété des profils
 - Reconfiguration du bénévolat : les bénévoles d'ateliers toujours présents et des bénévoles sur des projets et des activités
 - Des bénévoles plus nombreux associés au pilotage du projet et des projets
- Une volonté : poursuivre cette dynamique avec deux points de vigilance à considérer
 - Entre les enjeux de pilotage associatif de l'organisation et l'approche bénévole :
 - Quelles « compétences » nécessaires et quelles disponibilités ?
 - Le temps libre des bénévoles et les questions parfois lourdes portées par les bénévoles ?

- Clarifier le système de délégation et travailler sur la place de chacun dans l'organisation

Partenariats et pilotage financier

Pilotage financier

- Constats :
 - Une bonne relation avec nos deux principaux partenaires
 - Une amélioration de la relation avec le conseil départemental
 - Le Pole inscrit dans un réseau partenarial important
- Une alerte :
 - Vigilance sur les couts accrus d'un centre de loisirs au regard des besoins sociaux et éducatifs
 - L'enjeu d'une association agréée centre social : préserver des ressources pour l'animation globale
- Un climat financier complexe : incertitudes et risques
- Une volonté : préserver l'association en centre social et avec une diversité d'actions de développement social

Budgets de 2026 à 2030

CHARGES	2025	2026	2027	2028	2029	2030
60613 - Carburant	1 600,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6063 - fournitures d'entretien	3 500,00	3 535,00	3 570,35	3 606,05	3 642,11	3 678,54
60632 - petits équipement	3 500,00	3 535,00	3 570,35	3 606,05	3 642,11	3 678,54
6064 - fournitures administratives	2 500,00	2 525,00	2 550,25	2 575,75	2 601,51	2 627,53
60683 - Alimentation	87 000,00	87 870,00	88 748,70	89 636,19	90 532,55	91 437,87
60684 - produits pharmaceutiques	500,00	505,00	510,05	515,15	520,30	525,51
60686 - fournitures pour les activités	3 500,00	3 535,00	3 570,35	3 606,05	3 642,11	3 678,54
60688 - fournitures diverses	1 000,00	1 010,00	1 020,10	1 030,30	1 040,60	1 051,01
60 - ACHATS	103 100,00	104 115,00	105 140,15	106 175,55	107 221,31	108 277,52
61351 - location mobilière (photocop)	5 200,00	5 096,00	4 994,08	4 894,20	4 796,31	4 700,39
61352 - location matériels et outillage	100,00	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00
6155 - entretien réparations sur biens mobiliers	2 000,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
61563 - Maintenance informatique	14 000,00	14 280,00	14 565,60	14 856,91	15 154,05	15 457,13
6161 - Multiriques	6 500,00	6 565,00	6 630,65	6 696,96	6 763,93	6 831,57
6181 - Documentation générale	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
61- Services extérieurs	28 300,00	28 491,00	28 740,33	28 998,07	29 264,29	29 539,08
6214 - interim	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6226 - Honoraires	18 500,00	18 870,00	19 247,40	19 632,35	20 024,99	20 425,49
6227 - frais actes et contentieux	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
6228 - Commissions CESU, chèques	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00
6237 - Publications	2 000,00	2 060,00	2 121,80	2 185,45	2 251,02	2 318,55
6248 - Transports divers	2 000,00	2 020,00	2 040,20	2 060,60	2 081,21	2 102,02
6256 - déplacements du personnel	2 800,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261 - Affranchissements	600,00	582,00	564,54	547,60	531,18	515,24
6263 - Téléphone	3 200,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6267 - lignes spécialisées informatique	1 000,00	1 020,00	1 040,40	1 061,21	1 082,43	1 104,08
627 - Services bancaires et assimilés	2 900,00	2 813,00	2 728,61	2 646,75	2 567,35	2 490,83
6281 - cotisations liées à l'activités écono	6 800,00	6 868,00	6 936,68	7 006,05	7 076,11	7 146,87
62822 - livraison repas	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
62828 - Autres services extérieurs	37 500,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6285 - Frais de CA et d'AG	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
6286 - Frais de formation	7 000,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
62- Autres services extérieurs	86 470,00	86 403,00	86 849,63	87 310,01	87 784,28	88 272,58
6333 - Participation formation professionnelle	7 500,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00
6351 - Autres impôts locaux	2 700,00	2 900,00	2 929,00	2 958,29	2 987,87	3 017,75
6311 - Taxe sur salaire	14 000,00	14 280,00	14 565,60	14 856,91	15 154,05	15 457,13
63 - Impôts et taxes	24 200,00	24 880,00	25 194,60	25 515,20	25 841,92	26 174,88
6411 - Salaires	569 286,00	592 057,44	609 819,16	615 917,35	622 076,53	628 297,29
6412 - Congés payés	2 000,00	2 080,00	2 142,40	2 163,82	2 185,46	2 207,32
6413 - Primes et gratifications	800,00	832,00	856,96	865,53	874,18	882,93
6450 - Charges sur CP	540,00	561,60	578,45	584,23	590,07	595,98
645 - Cotisation sociales	153 233,00	159 362,32	164 143,19	165 784,62	167 442,47	169 116,89
6472 - CSE	5 700,00	5 928,00	6 105,84	6 166,90	6 228,57	6 290,85
6475 - Médecine du travail	3 500,00	3 640,00	3 749,20	3 786,69	3 824,56	3 862,80
64 - masse salariale	735 059,00	764 461,36	787 395,20	795 269,15	803 221,84	811 254,06
6516 - SACEM	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6580 - Divers gestion courante						
65	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6714 - créance irrécouvrables	1 750,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00
67	1 750,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00
6811 - Dot amo immo	6 000,00	13 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6815 - dot prov risque						
6817 - Dépréciation actif circulant						
68	6 000,00	13 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL	985 879,00	1 024 100,36	1 046 069,91	1 056 017,99	1 066 083,65	1 076 268,13
PRODUITS	2025	2026	2027	2028	2029	2030
7621 - Participations des usagers - autres financeurs	9 500,00	9 690,00	9 883,80	10 081,48	10 283,11	10 488,77
70623 - PS CAF	255 000,00	262 650,00	270 529,50	278 645,39	287 004,75	295 614,89
70624 - PS MSA	1 000,00	1 030,00	1 060,90	1 092,73	1 125,51	1 159,27
70642 - Participation des usagers	294 804,00	303 648,12	309 721,08	315 915,50	322 233,81	328 678,49
7088 - Autres produits d'activités annexes	23 000,00	23 460,00	23 929,20	24 407,78	24 895,94	25 393,86
709 - Rabais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70-	583 304,00	602 504,12	617 151,48	632 170,88	647 572,11	663 365,28
7411 - ASP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7412 - FONJEP	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7413 - Emploi Franc	2 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744 - subvention municipale	275 000,00	299 750,00	326 727,50	326 727,50	326 727,50	326 727,50
7452 - Subvention fonctionnement CAF	15 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
748 - Autres subventions de projet	73 600,00	66 240,00	59 616,00	59 616,00	59 616,00	59 616,00
74- Subventions	373 200,00	381 490,00	400 343,50	400 343,50	400 343,50	400 343,50

7542 - Mécénats	3 500,00	3 552,50	3 605,79	3 659,87	3 714,77	3 770,49
7561 - Cotisations Familles	5 000,00	5 100,00	5 202,00	5 306,04	5 412,16	5 520,40
7562 - Cotisations associations	1 200,00	1 224,00	1 248,48	1 273,45	1 298,92	1 324,90
758 - autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	9 700,00	9 876,50	10 056,27	10 239,36	10 425,85	10 615,79
Revenus des valeurs mobilières de placement	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
76	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7752- immo corporelles	175,00					
777 - quote part des sub d'invest						
778 - Autres produits exceptionnels						
77	175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7811 - reprise sur amo des immos						
7817 - reprise sur prov dépréciations des actifs dir						
787 - reprise sur provrisque social	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78174 - reprise prov créances						
78	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7911- avantage en nature	5 500,00	5 610,00	5 722,20	5 836,64	5 953,38	6 072,44
7912 - transfert de charges	7 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
79	12 500,00	8 610,00	8 722,20	8 836,64	8 953,38	9 072,44
TOTAL	985 879,00	1 004 980,62	1 038 773,45	1 054 090,38	1 069 794,84	1 085 897,02
Résultats	0,00	-19 119,74	-7 296,46	-1 927,60	3 711,19	9 628,89

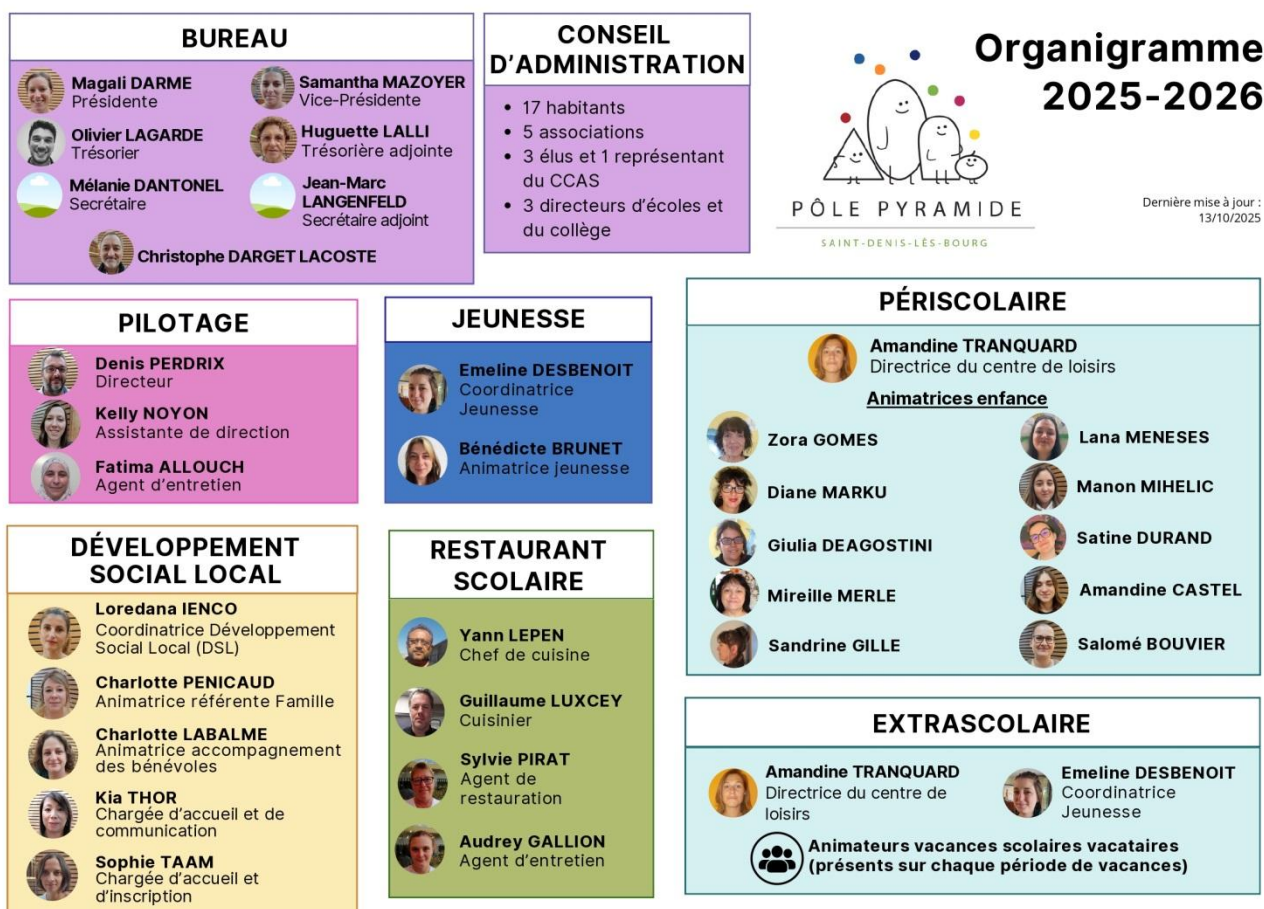
Ces budgets 2026-2030 sont marqués par deux éléments :

- D'abord, un climat d'incertitudes lié à celle du budget de l'Etat :
 - Au niveau des dépenses et notamment par le taux des charges patronales sur les salaires. A ce jour, les hypothèses varient entre 28% et 36% selon les scénarios. L'impact est de près de 50.000 euros sur nos charges. C'est considérable !
 - Au niveau des recettes, l'impact est difficilement quantifiable sur les ressources directes (FONJEP, aides contrats aidés, prestations de service CAF, etc...) que sur les ressources indirectes (communes, conseil départemental, etc...)
 - Entre un scénario favorable et un scénario défavorable, l'écart varie de près de 100.000 euros. Sur cette base, l'exercice d'un prévisionnel 2026 devient périlleux. Il l'est encore davantage pour les années suivantes.
- Nous constatons la limite de notre stratégie RH sur le centre de loisirs. Il nous faudra plus de qualifications dans l'équipe, plus d'accompagnements des équipes en formation et analyse de la pratique, plus de salariés présents, un accompagnement managérial renforcé. Tous ces leviers nécessaires nécessitent des moyens financiers supplémentaires.

Nous présentons donc des déficits sur les prochaines années. Nous budgétions dès à présent les efforts nécessaires sur le centre de loisirs et listons les efforts demandés à nos financeurs. Les finances et les réserves associatives du Pole Pyramide permettent cette stratégie financière pour une part et elle nous semble la seule qui soit acceptable de nos financeurs tout en répondant aux éléments identifiés dans notre projet social.

L'équipe salariée

Organigramme à date



Diplômes et ETP (précisé seulement s'il est différent de 100%) des personnels en lien avec des financements CAF :

- Denis PERDRIX - Master sciences politiques
- Kelly NOYON - BTS assistante de direction
- Emeline DESBENOIT - DEJEPS
- Bénédicte BRUNET - VAE éducateur spécialisé
- Amandine TRANQUARD - BPJEPS LTP avec UC direction
- Loredana IENCO - CAFERUIS
- Charlotte PENICAUD - DEJEPS
- Charlotte LABALME - BPJEPS
- Kia Thor - BTS comptabilité
- Sophie TAAM - Bac - 60%

Priorités d'accompagnement et de changement

- Solliciter un accompagnement extérieur afin de travail à un organigramme cible et le système de délégation interne
- Concevoir un cycle de formation et d'accompagnement de l'équipe du centre de loisirs pour renforcer sa professionnalisation
- Favoriser des espaces de paroles pour les salariés de type Analyse de la Pratique Professionnel